



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Message aux professionnels de santé

Signalement de cas de salmonelloses à *Salmonella typhimurium*

06 avril 2022

Description des signalements

Une épidémie de cas de salmonelloses à *Salmonella typhimurium* appartenant au même cluster génomique S.4,5,12:i:- a été signalée par le Royaume-Uni. Au 5 avril 2022, 105 cas confirmés étaient identifiés en Europe, dans huit pays : Royaume-Uni (n=63), France (n=20), Irlande (n=10), Allemagne (n=4), Suède (n=4), Pays-Bas (n=2), Norvège (n=1) et Luxembourg (n=1).

Cette souche épidémique présente une multirésistance à plusieurs familles d'antibiotiques : aminosides (incluant kanamycine et gentamicine), bêta-lactamines (aminopénicillines), inhibiteurs la synthèse des folates (sulfamides, triméthoprim, cotrimoxazole), tétracyclines et phénicolés.

La souche épidémique reste sensible aux céphalosporines de 3ème génération, aux fluoroquinolones et à l'azithromycine.

Les investigations menées ont mis en évidence la consommation de produits Kinder dans les jours précédant l'apparition de symptômes. En conséquence, l'entreprise FERRERO qui commercialise ces produits a procédé le 5 avril 2022, à un retrait-rappel de plusieurs produits de la marque Kinder. Il apparaît que certains de ces chocolats ont été commercialisés en Polynésie française.

Renseignements complémentaires

Compte-tenu du profil de multirésistance de la souche, de la sévérité de la maladie (taux d'hospitalisation élevé), de l'âge des cas et de la possibilité de consommation de ces produits malgré le retrait-rappel, notamment à l'approche de Pâques, il convient d'être vigilant.

Conseils

Aussi devant tout cas de diarrhée fébrile chez un enfant, nous vous invitons à évoquer ce diagnostic et interroger les familles sur la consommation de chocolat Kinder dans les jours précédant l'apparition des symptômes. Le cas échéant, une coproculture peut être réalisée pour confirmer le diagnostic. Tout cas suspect doit être signalé au BVS (veille@sante.gov.pf)

L'avis de la Société Française de Pédiatrie publié en 2017 reste d'actualité et est disponible en ligne sur le site du Ministère des solidarités et de la santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/securite-sanitaire/les-alertes-sanitaires/article/contamination-a-salmonella-agona-de-jeunes-enfants>

Il précise notamment les traitements préconisés



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Message aux professionnels de santé

Signalement de cas de salmonelloses à *Salmonella typhimurium*

06 avril 2022

Concernant le traitement selon l'avis du Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique de la Société Française :

"Quelles sont les indications du traitement antibiotique ?

Des recommandations de prise en charge des gastro-entérites de l'enfant (européennes, américaines, françaises) ont été publiées ces dernières années (6,7,8). Elles sont toutes concordantes. Les antibiotiques sont rarement utiles dans le traitement des diarrhées à salmonelles mineures. Ils ne raccourcissent ni la durée de la diarrhée, ni celle de la fièvre (9). Ils sont indiqués dans deux circonstances :

- Gravité du tableau clinique (bactériémies, méningites, sepsis, tableaux sévères avec diarrhée glairo-sanglante)*
- Ou survenue sur un des terrains à risque tel que définis plus haut incluant les nourrissons de moins de 3 mois (accord professionnel).*

Les 3 antibiotiques recommandés pour traiter ces formes sévères sont la ceftriaxone, la ciprofloxacine et à un degré moindre l'azithromycine, cette dernière étant réservée aux formes non-bactériémiques. Ces antibiotiques, s'ils permettent de traiter la bactériémie, ne permettent en général pas d'éliminer les salmonelles du tube digestif, voire sont susceptibles de prolonger le portage (bien démontré pour les β -lactamines) (9). Il convient donc de ne pas chercher à éliminer les salmonelles dès qu'elles sont identifiées en culture et de ne traiter que les enfants avec des signes cliniques sévères et/ou des facteurs de risque."